

## SÉANCE DU 4 MARS 2019

### Création d'un poste d'adjoint technique

Mme le maire explique au Conseil Municipal la nécessité de créer un poste d'adjoint technique à raison de 4h25 hebdomadaire. Afin d'effectuer les tâches qui ne sont plus assurées depuis l'aménagement du poste d'adjoint technique à temps complet.

**Le Conseil Municipal décide :**

- **La création d'un poste d'adjoint technique à raison de 4h25 de travail hebdomadaire.**
- **Ce temps de travail sera annualisé en fonction du service.**

### Vote du Compte Administratif 2018

Le Conseil municipal a voté le compte administratif 2018 comme suit :

#### **Fonctionnement**

Résultat de l'exercice : .....	17 310.27 €
Résultat antérieur reporté : .....	69 532.41 €
Résultat à affecter : .....	86 842.68 €

#### **Investissement**

Solde d'exécution : .....	-25 572.95 €
Reste à réalisé : .....	-1 074.00 €
Affectation de réserve : .....	26 646.95 €
Report : .....	60 195.73 €

### Vote des Taux Communaux

Après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

Taxe d'habitation : .....	9.46%
Taxe foncière bâti : .....	17.97%
Taxe foncière non bâti : .....	47.99%

### Vote des subventions 2019 aux associations

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

CFLS .....	1 500 €
Bol d'Air du VDT .....	50 €
Judo Club .....	800 €
FCVE .....	1 400 €
Anciens Combattants .....	100 €
Psychologue école .....	50 €
Guichainville Environnement .....	50 €
ANPCEN .....	90 €
Ludothèque Louviers .....	50 €
Participation centres aérés .....	300 €
<b>Total .....</b>	<b>4 390 €</b>

### Vote du Budget Prévisionnel 2019

Le Conseil Municipal a voté le Budget Prévisionnel 2019 en équilibre comme suit :

Fonctionnement : .....	478 120 €
Investissement : .....	150 205 €